

La méthode IDEA (indicateurs de durabilité des exploitations agricoles) : une démarche pédagogique

Vincent Briquel¹, Lionel Vilain², Jean-Louis Bourdais³, Philippe Girardin⁴, Christian Mouchet⁵ et Philippe Viaux⁶

La recherche d'indicateurs de durabilité, qui seraient susceptibles d'aider à une transition vers un développement agricole et rural durable, constitue une recommandation forte de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rio, 1992). Cette exigence est rappelée dans de nombreux documents, notamment dans l'Agenda 2000 de l'Union européenne. Elle soulève la question de la mobilisation d'indicateurs existants et de la conception de nouveaux indicateurs pour aborder la notion de durabilité, en vue d'orienter les politiques en faveur de l'agriculture et du monde rural, et de les évaluer.

Il reste néanmoins difficile de traduire de manière opérationnelle le concept de durabilité à l'échelle des exploitations agricoles. Les questions d'appropriation individuelle de la notion de durabilité avaient été abordées en France à l'occasion de démarches expérimentales comme les plans de développement durable. Elles sont devenues centrales suite à la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 et à la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation (CTE). Elles appellent à une vaste réflexion sur la manière d'appréhender la durabilité, sur les indicateurs à établir et sur le suivi des actions concourant à cet objectif. Le choix d'indicateurs amène en effet à préciser la notion de durabilité en vue de lui donner un contenu opérationnel, pour aider les exploitations agricoles à progresser dans cette voie.

Cet article rappelle d'abord les principaux concepts sous-tendant un système d'indicateurs de la durabilité. Il retrace ensuite la façon dont ces concepts ont été utilisés dans le cadre de la

méthode IDEA, qui vise à expliciter à des fins pédagogiques la notion de durabilité des exploitations. Cette méthode a en effet été établie à la demande de la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en vue de sensibiliser des exploitations volontaires à la notion de durabilité à travers une réflexion sur leurs propres pratiques.

De ce fait, elle se propose d'évaluer la durabilité des pratiques agricoles, sachant que l'évaluation à laquelle elle aboutit n'est pas un contrôle qui pourrait porter sur la vérification de l'application d'une réglementation (directive nitrates), sur le respect d'un cahier des charges (agriculture biologique) ou sur la justification d'une aide (mesures agri-environnementales) et à ce titre impliquerait de disposer d'informations vérifiables (mesures directes, enquêtes...). Par contre, une évaluation vise à estimer le degré d'atteinte d'objectifs fixés préalablement. Dans la méthode IDEA, l'évaluation est faite pour l'agriculteur, pour lui servir d'outil de diagnostic et de suivi ou d'outil d'aide à la décision : l'information n'a pas besoin d'être vérifiable et les données servant à l'établir sont fournies de façon volontaire et anonyme par l'intéressé.

L'élargissement de la demande d'indicateurs

Les indicateurs sont des variables qui fournissent des renseignements sur d'autres variables plus difficiles d'accès. Ils servent aussi de repère pour prendre une décision (Gras *et al.*, 1989). Ainsi, les prix des produits agricoles sont des indica-

Les contacts

1. Cemagref, UR Développement des territoires montagnards, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex
2. Bergerie Nationale, Département Agriculture durable, CEZ de Rambouillet, Parc du Château, 78120 Rambouillet
3. Cemagref, UR Agriculture et dynamique de l'espace rural, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex
4. INRA, UMR Agronomie-Environnement, BP 507 Colmar Cedex
5. ENSAR, Développement Rural, 65 route de Saint-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex
6. Institut Technique des Céréales et des Fourrages, 91720 Boigneville

teurs de l'état des marchés, répondant à des besoins de gestion et de régulation de ceux-ci. La sécurité des approvisionnements en produits alimentaires ou l'accompagnement des mutations de l'agriculture ont conduit à établir un grand nombre d'indicateurs synthétiques, concernant la production et les facteurs de production agricoles. Ils avaient été considérés comme des indicateurs du développement de l'agriculture à une époque où celui-ci s'identifiait avant tout par une productivité et une compétitivité accrues. Ces notions pouvaient être appréhendées, au niveau des exploitations, par des indicateurs techniques ou de gestion, établis à partir de bilans ou de comptabilités plus ou moins développés.

La prise de conscience des effets sur l'environnement des modèles de développement suivis par l'agriculture a peu à peu conduit à développer des indicateurs d'impact des activités agricoles. Dans certains domaines, il a été possible de définir des indicateurs de pression sur les ressources naturelles utilisées par l'agriculture, à partir par exemple de bilans des flux de matières ou d'énergie consommées. Toutefois, les effets des activités agricoles concernent de nombreux domaines où il n'est guère possible d'établir des indicateurs chiffrés. L'OCDE a défini, en vue d'évaluations globales, 34 indicateurs agri-environnementaux couvrant 13 domaines thématiques, parmi lesquels on citera le paysage ou la biodiversité. En France, l'IFEN a établi pour l'instant une liste d'indicateurs quantifiables de l'agriculture et de l'environnement, conçus comme une première approche, en associant à certains indicateurs des valeurs critiques, considérées au sens des règlements européens comme des normes à ne pas dépasser.

À cet élargissement de la demande d'indicateurs correspond une nouvelle vision du développement de l'agriculture. Il s'agit désormais d'analyser les relations entre l'agriculture et les écosystèmes, ou entre les agriculteurs et la société à laquelle ils appartiennent. Le concept de développement durable appliqué à l'agriculture signifie que le développement de ce secteur doit tenir compte simultanément de ses composantes économique, écologique et sociale, la non prise en compte simultanée de ces trois composantes étant un obstacle à la durabilité. Les premières mesures agri-environnementales (« article 19 »), leur intégration dans la réforme de la PAC de 1992 (règlement 2078/92), l'Agenda 2000, la mise en place des CTE et le schéma des

services collectifs des espaces naturels et ruraux en cours d'établissement essaient de traduire ces nouvelles orientations.

L'élaboration d'un système d'indicateurs de la durabilité

Les qualités attendues d'un indicateur sont qu'il soit objectif et scientifiquement fondé, pertinent par rapport à la problématique où il se situe, sensible, facilement accessible et immédiatement compréhensible. La référence à la notion de durabilité amène à établir des indicateurs combinant trois dimensions. La première est systémique : il s'agit d'appréhender simultanément les aspects économiques, environnementaux et sociaux de l'agriculture. La seconde dimension est temporelle et spatiale : il s'agit d'évaluer des effets susceptibles de se manifester dans la durée et dans l'espace, un système globalement équilibré pouvant générer des déséquilibres, à terme ou localement. Enfin, la troisième dimension est d'ordre éthique : la durabilité se fonde sur un système de valeurs, comme la nécessité de la conservation du patrimoine naturel et humain, ou du moins son usage le plus économe possible.

À l'échelle des exploitations, ces approches conduisent à des indicateurs illustrant divers concepts-clés (Landais, 1998). D'abord, la **viabilité**, qui implique, en termes économiques, la sécurisation des sources de revenus du système de production agricole face aux aléas du marché et aux incertitudes qui pèsent sur les aides directes. Les indicateurs usuels de résultats économiques rendent compte de ce concept, du moins dans les conditions économiques actuelles. Ensuite, la **vivabilité** : l'activité agricole doit assurer une vie décente, professionnelle et personnelle, à l'exploitant et à sa famille. Des indicateurs pourront situer l'agriculteur par rapport à certaines références sociales, comme par exemple le revenu ou le temps de travail, mais pourront aussi aborder des aspects plus subjectifs, comme la participation à la vie associative ou l'ouverture à des non-agriculteurs, en traduisant le vécu des agriculteurs et le mode de relation qu'ils entretiennent avec la société. Troisièmement, la **transmissibilité** du capital d'exploitation au sens large. Elle fait appel à des indicateurs monétaires d'évaluation de l'entreprise agricole, mais aussi à des indicateurs concernant l'état ou les tendances affectant les ressources naturelles utilisées par l'agriculture, comme la

fertilité des sols, l'énergie, les engrais ou l'eau d'irrigation. Enfin, la **reproductibilité** environnementale des écosystèmes liés aux exploitations : il s'agit de situer à l'aide d'indicateurs, comme des indicateurs de pression sur les ressources en eaux ou en sols, les effets sur les milieux des pratiques des exploitations. Dans la plupart des cas, ces indicateurs rendront compte avant tout de risques pour l'environnement liés aux activités agricoles.

Un outil pédagogique : la méthode IDEA

La méthode IDEA (encadré 1) vise à intégrer des ensembles d'indicateurs illustrant les divers concepts évoqués plus haut, pour servir d'outil d'évaluation de la durabilité et d'aide à la décision. Elle permet de faire une évaluation de la durabilité au niveau de l'exploitation, dans sa composante économique, sa composante écologique et sa composante sociale. D'autres outils existent pour faire des diagnostics à des échelles ou avec des objectifs différents. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau 1 (p. 33), en notant qu'aucun dispositif d'évaluation même agri-environnemental n'est encore disponible à l'échelle de la petite région ou du bassin versant.

L'hypothèse de départ est qu'il est possible de quantifier les diverses composantes d'un système agricole en leur attribuant une note chiffrée, puis de pondérer et d'agrégier les informations obtenues pour obtenir un score de l'exploitation par rapport à trois échelles qualifiant la durabilité : une échelle agro-écologique, une échelle socio-territoriale et une échelle économique. Ces échelles sont détaillées par domaine. Chaque compo-

sante du système est appréhendée au travers d'un indicateur, chacun des 37 indicateurs retenus se référant à un domaine pris en compte dans une échelle de durabilité. Comme on le verra, la plupart des indicateurs sont des indicateurs composites, établis à partir de grandeurs quantifiables et des données plus qualitatives, l'ensemble des informations étant traduites en **unités élémentaires de durabilité** déterminant la note attribuée à l'indicateur. La méthode retient des notes maximales ou minimales pour chaque indicateur, de façon à plafonner le nombre total d'unités de durabilité se rapportant à l'un des domaines étudiés. Le score d'une exploitation pour chacune des trois échelles de durabilité est le nombre cumulé d'unités élémentaires de durabilité obtenues dans les divers domaines pris en compte dans cette échelle. Plutôt qu'une note globale dépourvue de sens, qui autoriserait des compensations entre les trois échelles, la méthode débouche sur trois évaluations conjointes qui permettent de porter un regard systémique sur l'exploitation.

Dans cette méthode, des combinaisons d'unités élémentaires de durabilité différentes d'une exploitation à l'autre pourront conduire au même score, ce qui permet de comparer des exploitations suivant des itinéraires ou des pratiques radicalement différents. L'intérêt de la méthode est à la fois de permettre un suivi individuel dans le temps et de conduire un travail de groupe pour comparer des exploitations entre elles et apprécier comment chacune d'entre elles peut progresser vers la durabilité.

Le nombre des indicateurs retenus peut poser problème. Il doit être suffisamment élevé pour rendre compte de l'ensemble du système d'exploitation dans sa complexité, mais il doit rester li-

Encadré 1

Les objectifs et les fondements de la méthode IDEA

Cette méthode a été conçue par un groupe pluridisciplinaire constitué d'agronomes, de socio-économistes et d'écologues appartenant à diverses institutions (enseignement, recherche, développement). Destinée à être utilisée par les enseignants et les formateurs, elle a été créée comme un outil pédagogique à mettre en œuvre auprès d'exploitations pour aborder diverses notions en relation avec le concept de durabilité.

Elle rassemble 37 indicateurs, auxquels elle attribue une note chiffrée, situant autant les pratiques et les itinéraires des exploitations que leurs résultats économiques ou la perception qu'a le chef d'exploitation de sa situation par rapport à des enjeux de durabilité. Les indicateurs retenus cherchent à rendre compte de la dimension systémique de l'exploitation agricole. Mais par ailleurs, chaque indicateur vise à délivrer un message en vue d'identifier des voies de progression possibles vers une durabilité accrue.

La méthode est évolutive. Elle contribue à donner des bases concrètes à une réflexion sur un concept dont l'application à l'agriculture ne fait que commencer. À l'issue de sa phase de validation expérimentale, elle ouvre des voies de recherche intéressantes sur les modalités d'appropriation du concept de durabilité et pourra s'enrichir au fur et à mesure du développement des méthodes de diagnostics agri-environnementaux.

mité. Des indicateurs trop nombreux présentent des risques de redondance, voire de confusion, ainsi que d'atténuation du message qu'ils transmettent. En pratique, pour chaque échelle, le nombre d'indicateurs retenu dépend de la dimension du champ scientifique appréhendé et de sa diversité. Ainsi, il faudra plus d'indicateurs pour les échelles agro-écologique et socio-territoriale que pour l'échelle économique. Il dépend aussi de la plus ou moins grande antériorité des recherches dans l'élaboration des méthodes de score. Là encore, le domaine économique se singularise par des travaux anciens, en particulier sur l'identification des agriculteurs en situation financière difficile, qui ont débouché sur un choix restreint d'indicateurs réputés pertinents et suffisants. Enfin, il est guidé par la nécessité d'éviter une lourdeur excessive dans la mise en œuvre de la méthode, ce qui amène à rechercher un compromis entre, d'une part le temps de collecte des données, le calcul des indicateurs et leur interprétation, et d'autre part la précision.

L'échelle de durabilité agro-écologique

Cette première échelle rassemble des indicateurs illustrant la capacité d'autonomie des exploitations par rapport à l'utilisation d'énergies et de matières non renouvelables, plus ou moins génératrices de pollution. Les 17 indicateurs de cette échelle abordent trois domaines auxquels est accordée la même importance : la diversité des productions, l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles. Les thèmes de ces indicateurs sont décrits dans le tableau 2.

La **diversité des productions** permet de faire jouer de façon significative les complémentarités et les processus de régulation naturelle permis par les écosystèmes agricoles. Elle est appréhendée au travers d'indicateurs qualifiant la diversité des espèces ou des cultures. À titre d'exemple, l'indi-

cateur de diversité des cultures pérennes part de l'idée que l'arbre et la prairie permanente constituent des éléments importants de la stabilité écologique nécessaire au fonctionnement de l'écosystème. Il est plafonné à 15 unités de durabilité, ce qui définit sa note maximale¹.

Mais l'intérêt d'un système de production diversifié ne s'exprime que s'il est conçu pour valoriser au mieux les atouts naturels du milieu et pour limiter ses handicaps et ses atteintes à l'environnement. Ces aspects sont abordés par les indicateurs concernant l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles. Par exemple, parmi les indicateurs concernant l'**organisation de l'espace**, l'indicateur de présence de zones de régulation écologique (zones humides, ripisylves, alpages, etc.) part de l'idée qu'il est nécessaire de maintenir une surface naturelle suffisante pour permettre les interactions écologiques et que la qualité des interconnexions dépend du maillage du milieu.

L'indicateur de présence d'actions en faveur du patrimoine naturel a un poids moins élevé que le précédent – sa valeur est en effet limitée à deux unités – et témoigne de la participation à des actions volontaristes en faveur de la gestion et de la sauvegarde d'éléments fragiles du patrimoine naturel, par le respect d'un cahier des charges agri-environnemental. De leur côté, la plupart des indicateurs relatifs aux **pratiques agricoles** s'inspirent d'indicateurs agronomiques classiques (bilan apparent de fertilisation azotée, pression polluante des pesticides, dépendance énergétique), dont le calcul peut être effectué sans trop de difficulté à l'aide de données disponibles sur l'exploitation, telles que des comptabilités-matières. Ils intègrent également des données factuelles, comme par exemple la présence de cultures piégeant les nitrates. Ainsi, ils notent la prise en compte de techniques identifiées, réputées favorables à l'environnement, dans les pratiques des exploitations.

1. Le mode de détermination de cet indicateur illustre les combinaisons opérées entre des informations quantitatives et des données factuelles. En effet, il affecte :

- 3 unités de durabilité aux exploitations ayant des prairies permanentes ou de plus de 5 ans pâturées au fauchées ou 6 unités de durabilité dès lors qu'elles représentent plus de 10 % de la SAU ;
- 2 unités de durabilité par espèce arboricole ou viticole cultivée sur l'exploitation ayant une fonction économique ;
- 2 unités de durabilité aux exploitations cultivant plus de 6 variétés, cépages ou porte-greffes ;
- 2 unités de durabilité aux exploitations pratiquant l'agro-foresterie ou des cultures ou prairies associées sous verger.

Méthode	IDEA	DIALECTE	INDIGO	DIAGE	Charte agriculture paysanne	Auto diagnostic FARRE
Origine	DGER	SOLAGRO	INRA Colmar	UNCAA	Confédération Paysanne	FARRE
Composantes étudiées	Agroécologique Socio-territoriale Économique	Agroécologique	Agroécologique	Agroécologique	Agroécologique Socio-territoriale Économique	Agroécologique
Échelle	Exploitation	Exploitation	Parcelle	Exploitation	Exploitation	Exploitation
Approche systémique	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Outil de contrôle	Non	Non	Non	Non	Éventuel	Non
Outil d'aide à la décision	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non

▲ Tableau 1 – Comparaison de la méthode IDEA et d'autres méthodes.

▼ Tableau 2 – Les indicateurs de l'échelle de durabilité agro-écologique.

Domaine	Indicateur	Valeur maximale	
Diversité	Diversité animale par espèce ou par race	15	Total plafonné à 33 unités
	Diversité des cultures annuelles ou temporaires	15	
	Diversité des cultures pérennes	15	
	Valorisation des races régionales ou culture d'espèces rares	5	
Organisation de l'espace	Répartition de l'assolement par culture	10	Total plafonné à 34 unités
	Dimension des parcelles	8	
	Présence de zones de régulation écologique	12	
	Présence d'actions en faveur du patrimoine naturel	2	
	Taux de chargement animal	5	
	Mode de gestion des surfaces fourragères	3	
Pratiques agricoles	Bilan de fertilisation azotée	12	Total plafonné à 33 unités
	Traitement des effluents	4	
	Pression polluante des pesticides	12	
	Bien-être animal	3	
	Techniques de protection des sols	3	
	Irrigation	3	
	Dépendance énergétique	3	

L'échelle de durabilité socio-territoriale

L'opinion de la société sur les fonctions de son agriculture se fonde sur un certain nombre de valeurs, comme le développement humain, la qualité de vie, la citoyenneté, le développement local ou l'emploi. Les 14 indicateurs proposés (tableau 3) ne constituent pas une liste exhaustive et définitive de la dimension sociale de l'agriculture et de la dimension territoriale qui lui est étroitement liée, mais tentent de donner un contenu concret à la notion d'équité sociale appliquée aux systèmes agricoles.

Chaque indicateur relève d'un des trois domaines retenus, à savoir la qualité des produits et du territoire, l'emploi et les services au territoire et le développement humain. Les exigences des consommateurs en matière de **qualité des produits et du territoire** sont devenues incontournables. Les indicateurs du premier domaine cherchent à situer l'acceptabilité des agriculteurs dans une société qu'ils partagent avec d'autres groupes, tout en sachant que la présence d'agriculteurs sur le territoire est un gage de sa vitalité.

Les indicateurs relatifs à l'**emploi** et aux **services au territoire** développent l'idée que la contribu-

tion de l'agriculture à ces fonctions, notamment le développement des formes de travail collectif et la pérennité des exploitations, sont des signes essentiels des liens nécessaires et étroits entre l'agriculture et son territoire. Ainsi, l'indicateur de contribution à l'emploi évalue dans quelle mesure l'exploitation procure un volume de travail élevé, en comparaison avec des exploitations du même système de production dans le même département.

Le dernier domaine prend explicitement en considération la dimension **éthique** associée à la notion de **développement humain**. Certaines responsabilités relèvent du champ réglementaire, d'autres de l'obligation morale. Les indicateurs proposés concernent la satisfaction de l'agriculteur par rapport aux conditions d'exercice de son activité, ou bien, en terme de vie sociale, sa participation à des actions de formation, ou encore sa responsabilité vis-à-vis de l'équilibre alimentaire mondial. Cet aspect se réfère à une notion de citoyenneté et de solidarité planétaire. Cette notion complexe est illustrée en considérant que l'utilisation excessive de produits importés, comme le manioc, renforce la dépendance des zones de production de ces produits vis-à-vis du marché mondial au détriment de leur auto-

▼ Tableau 3 – Les indicateurs de l'échelle de durabilité socio-territoriale.

Domaine	Indicateur	Valeur maximale	
Qualité des produits et du territoire	Qualité des aliments produits	12	33 unités
	Valorisation du patrimoine bâti et du paysage	7	
	Accessibilité de l'espace aux utilisateurs	4	
	Implication dans des structures associatives	10	
Emploi et services au territoire	Valorisation des produits par filières courtes	5	33 unités
	Services marchands et pluriactivité	5	
	Niveau de l'emploi dans l'exploitation	11	
	Formes de travail collectif	9	
	Pérennité prévue de l'exploitation	3	
Éthique et développement humain	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial	11	34 unités
	Actions de formation	7	
	Pointes de travail	7	
	Auto-estimation de la qualité de la vie	6	
	Auto-estimation de l'isolement	3	

mie alimentaire. L'indicateur correspondant calcule des équivalents-surface importés qu'il compare à la SAU de l'exploitation, en considérant que 4 tonnes d'aliments du bétail concentrés achetés équivalent à 1 ha de SAU. La note 0 est attribuée aux exploitations pour lesquelles le « taux d'importation » dépasse 50 % et qui ne produisent pas de protéines fourragères.

Alors que la plupart des indicateurs de l'échelle précédente peuvent être élaborés à partir de documents disponibles chez l'exploitant, certaines des questions abordées par les indicateurs de l'échelle socio-territoriale ne peuvent l'être qu'à travers d'éléments qualitatifs. Des éléments quantifiables ou observables peuvent néanmoins être combinés avec des éléments qualitatifs, dès lors qu'ils ont une signification à l'échelle territoriale. L'auto-évaluation des éléments de durabilité proposés et de leurs perspectives d'évolution est une façon pragmatique d'évaluer des variables complexes et trouve sa place dans une démarche de sensibilisation.

L'échelle de durabilité économique

La dernière échelle aborde les pratiques et comportements des agriculteurs évalués dans les échelles précédentes, sous un angle économique. Dans les conditions du marché, l'exploitation agricole doit dégager un revenu courant suffisant pour assurer à l'agriculteur une certaine autonomie dans ses choix et pour lui permettre de s'orienter vers une démarche de durabilité. Les 6 indicateurs retenus (tableau 4) résument les aspects essentiels de la durabilité économique de l'entreprise agricole.

Un premier domaine concerne la **viabilité** économique à court terme de l'exploitation, appréciée selon son revenu courant, mais aussi par

l'analyse de la contribution des diverses productions à son chiffre d'affaires, l'idée étant qu'une diversification de la production rend l'exploitation moins sensible aux aléas du marché et donc plus viable. Ainsi, la présence d'un atelier en intégration dénote une certaine spécialisation de l'exploitation et diminue sa note.

Le deuxième domaine concerne l'**indépendance** de l'exploitation. Les indicateurs retenus situent les marges de manœuvre de l'exploitation, au travers d'un ratio d'autonomie financière, et sa sensibilité aux systèmes de soutien dont elle bénéficie. Les situations de dépendance financière restreignent la possibilité de s'orienter vers une plus grande durabilité. De son côté, la dépendance aux aides à la production, évaluée au travers du ratio aides directes et indirectes (équivalents-prime pour les quotas lait et betterave) rapportées à l'excédent brut d'exploitation, nuit à l'adaptabilité des exploitations, d'autant plus que la politique agricole est devenue moins stable et moins protectrice.

Le troisième domaine concerne la **transmissibilité** économique de l'exploitation et se limite, pour l'instant, à un seul indicateur évaluant l'importance du capital à reprendre : un capital trop élevé est un obstacle à la reprise de l'exploitation si l'exploitant ou un associé cesse son activité.

Enfin, le dernier domaine concerne l'**efficacité** du processus productif et la capacité de l'exploitation à dégager de la valeur ajoutée : la note est d'autant meilleure que la part des charges opérationnelles dans le produit est limitée.

Les éléments nécessaires au calcul des divers indicateurs se retrouvent dans les documents de gestion et les bilans des exploitations. Nécessairement synthétiques, ces indicateurs d'évaluation économique renvoient à d'autres indicateurs des

▼ Tableau 4 – Indicateurs de l'échelle de durabilité socio-économique.

Domaine	Indicateur	Valeur maximale	
Viabilité	Excédent d'exploitation net des besoins de financement	20	30 unités
	Taux de spécialisation économique des productions	10	
Indépendance	Autonomie financière	15	25 unités
	Sensibilité aux aides directes	10	
Transmissibilité	Capital d'exploitation	20	20 unités
Efficacité	Part des charges opérationnelles dans le produit	25	25 unités

échelles agro-écologique ou socio-territoriale, qui abordent selon d'autres aspects les notions d'efficacité ou de reproductibilité.

Les barèmes de notation et les pondérations

Conçue pour être mise en œuvre au niveau d'une exploitation ou dans le cadre de démarches de groupe, la méthode IDEA propose ainsi une approche pragmatique de questions complexes. Facilitant une auto-évaluation de la durabilité, elle vise avant tout à sensibiliser les agriculteurs aux choix techniques et économiques et aux comportements qu'ils adoptent au sein de la société. Son application nécessite un rassemblement préalable d'informations par l'agriculteur (comptabilité, état du parcellaire, etc.) et la synthèse de ces informations par un enquêteur. Les tests menés ont montré que la plupart des valeurs des indicateurs pouvaient être déterminées par l'enquêteur et en présence de l'exploitant en une demi-journée de travail, dès que les documents nécessaires ont été rassemblés.

Les aspects les plus délicats concernent les barèmes de notation associés à chaque indicateur et les pondérations affectées à chaque indicateur. La note minimale associée à la plupart des indicateurs est la note zéro. Cette note peut simplement signifier que l'exploitation n'est pas concernée par l'indicateur. Ainsi, les indicateurs diversité animale ou races menacées ne concerneront que les exploitations d'élevage, mais les indicateurs de l'échelle socio-territoriale ou économique concernent l'ensemble des exploitations. Pour les exploitations concernées, la note zéro ne signifie pas nécessairement des handicaps ou obstacles incontournables à la durabilité, mais que l'exploitation peut avoir des marges de progression importantes. Les tests ont montré qu'il n'est pas rare qu'une exploitation ait la note zéro pour un ou plusieurs indicateurs, et donc une note très faible dans le ou les domaines concernés, mais qu'il existe en général d'autres domaines pour lesquels ses notes sont moins faibles.

Toutefois, à certains indicateurs particulièrement fondamentaux, il peut être attribué des notes négatives, dénotant des situations critiques vis-à-vis de la durabilité. Des pratiques conduisant à des excès de fertilisation azotée, le rejet d'effluents d'élevage dans les milieux naturels, l'utilisation de produits phytosanitaires de classe 7, le zéro-pâturage ou le brûlage des pailles, ou

encore, pour l'indicateur taux de spécialisation économique, la présence d'un atelier d'intégration, font perdre des unités élémentaires de durabilité et peuvent conduire à des notes négatives, en l'absence d'éléments correcteurs.

De leur côté, les notes maximales attribuées à chaque indicateur ont été définies pour situer non des optima absolus, mais des pratiques, des comportements ou des niveaux de résultats n'amenant pas de remarques fondamentales vis-à-vis de la notion de durabilité. Là encore, les tests ont montré qu'il n'est pas rare que des exploitations aient des notes maximales pour un ou plusieurs indicateurs. Les échelles de notation, entre les maxima et les minima, ont été étalonnées de façon à éviter qu'un trop grand nombre d'exploitations aient des notes voisines : les barèmes définis à l'origine ont été largement revus suite aux tests effectués.

Les notes maximales traduisent le poids accordé à chaque indicateur au sein du domaine auquel il se rapporte et par conséquent le poids accordé à chaque domaine dans les échelles de durabilité concernées. De ce fait, les indicateurs sont hiérarchisés entre eux, les indicateurs jugés les plus fondamentaux et les plus généraux ayant plus de poids que des indicateurs plus spécifiques. Au sein d'une échelle donnée, les poids des divers domaines sont soit identiques (échelles agro-écologique et échelle socio-territoriale), soit légèrement différents (échelle économique). Cette dernière privilégie en effet quelque peu la notion de viabilité économique des exploitations, par rapport à celles d'indépendance, d'efficacité ou de transmissibilité, en considérant que l'absence de viabilité économique limite fortement les marges de manœuvre immédiates des exploitations, les autres facteurs jouant plus sur le moyen ou le long terme et recoupant des aspects abordés dans les autres échelles.

La portée, la validation et l'application de la méthode

Comme toute méthode de ce type, la méthode IDEA soulève la question de la portée réelle des indicateurs retenus, face aux objectifs pour lesquels ils sont établis. L'approche retenue centre l'attention sur certains aspects de la durabilité, soit qu'ils aient fait l'objet de nombreux travaux, soit qu'ils soient considérés comme particulièrement significatifs dans une démarche de sensibilisation, même si leurs effets ne sont pas tou-

jours connus de façon précise. Ainsi, l'indicateur travail collectif affecte cinq unités de durabilité aux exploitations travaillant en réseau (Civam, GVA, etc.), mais il s'agit souvent de structures informelles dont les effets bénéfiques pour le développement local et l'épanouissement de l'agriculteur sont plus postulés que démontrés. La liste des éléments factuels pris en compte dans les divers indicateurs pourra être revue ou développée, mais il conviendra de veiller à en assurer la cohérence par rapport aux éléments plus formalisés retenus. Un facteur limitant est néanmoins la capacité de réponse de l'agriculteur à des questions sur lesquelles il n'est pas en mesure d'exprimer une opinion lors des interviews. Par ailleurs, les difficultés posées par les questions de notation pourront s'atténuer dans la mesure où l'application de la méthode permettra de dégager des références à l'échelle de territoires, ou pour des exploitations voisines où des complémentarités peuvent jouer.

La validation des indicateurs constitue la dernière étape de la construction de la méthode IDEA. Un indicateur est validé si d'une part il est scientifiquement fondé, et si d'autre part il répond aux objectifs pour lesquels il a été créé. Dans le premier cas, il s'agit d'une « design » validation, notamment au travers de la critique d'articles scientifiques par des pairs. Dans le second cas, l'indicateur est validé s'il acquiert une valeur d'usage, en servant d'outil de diagnostic et en étant réellement utilisé comme outil d'aide à la décision.

Compte tenu de leur caractère multicritère, les indicateurs IDEA ne peuvent être validés en les comparant à des données de terrain. Ils ne peuvent être comparés à des résultats de modèles car il n'existe pas de modèles complets pour des systèmes aussi complexes que les exploitations agricoles. Cependant, les valeurs de certains indicateurs IDEA peuvent être comparées aux valeurs d'autres indicateurs. Ainsi, l'indicateur de pression polluante des pesticides a été comparé à l'indicateur « I-PHY » développé par l'INRA de Colmar. De même, l'indicateur de dépendance énergétique a été comparé aux résultats de l'approche énergétique développée par l'ADEME et à l'indicateur « énergie » de l'INRA de Colmar. Pour d'autres indicateurs, il a été demandé à d'autres experts que les concepteurs de donner un avis sur les valeurs calculées et les notations.

Par ailleurs, le fait que ses premiers utilisateurs (enseignants et formateurs) continuent, trois ans après qu'elle leur ait été présentée dans sa version initiale, à l'employer comme outil pédagogique, atteste de l'intérêt pédagogique de la méthode IDEA. Certaines difficultés tenant aux notations et aux pondérations ont été atténuées à l'aide des tests effectués. Ces tests ont aussi permis de vérifier que la méthode permettait des échanges fructueux avec l'agriculteur ou entre agriculteurs, ce qui a conduit à une validation expérimentale de sa valeur d'usage. Elle remplit son but si elle prépare les agriculteurs à mieux comprendre les mécanismes qu'ils auront à mettre en œuvre et à mieux identifier les facteurs sur lesquels ils pourront agir s'ils s'engagent dans une démarche d'évolution vers une agriculture durable. De ce fait, la méthode peut apporter une contribution utile à la préparation de CTE (encadré 2, p. 38), même s'il est clair qu'elle n'a pas le même statut que d'autres méthodes de diagnostic plus lourdes à mettre en œuvre.

Les progrès attendus concernent avant tout les indicateurs socio-territoriaux, qui sont une démarche novatrice pour laquelle il existe actuellement peu de références, et l'analyse des relations entre ces indicateurs et les autres indicateurs. Il s'agira par exemple d'aborder plus complètement le collectif familial, les emplois induits localement par l'activité agricole ou l'hygiène et la sécurité du travail, voire les questions d'actualité sur la sécurité alimentaire. De son côté, le faible nombre d'indicateurs de durabilité économique traduit le parti de se limiter à des indicateurs simples traduisant avant tout les conditions économiques nécessaires à la pérennité à court et moyen terme des exploitations. Celle-ci a été considérée comme étant guidée à long terme par des conditions agro-écologiques et sociales. Mais il est clair que des choix de pratiques respectueuses de l'environnement ou le développement de synergies à l'échelle territoriale ont des conséquences en termes économiques sur les exploitations. En conclusion, la méthode IDEA est un outil de diagnostic simple, fidèle, sensible et opérationnel qui amène à une analyse globale du système. Elle permet donc l'appropriation du concept d'agriculture durable et suggère de ce fait de nombreuses pistes d'évolution.



Encadré 2

Le CTE et IDEA

Le contrat territorial d'exploitation (CTE), prévu par la loi d'orientation agricole de 9 juillet 1999, suppose un diagnostic de durabilité de la situation de départ de l'exploitation du contractant, tel que la méthode IDEA permet de le conduire. L'objet du contrat est d'améliorer la contribution de l'exploitation à la valorisation de son territoire, aussi bien par l'environnement au sens large que par l'animation du tissu socio-économique. À l'issue de la période de contractualisation (5 ans), il conviendra de mesurer le chemin parcouru par une évaluation des progrès réalisés.

Conçue essentiellement dans le cadre d'un auto-diagnostic, la méthode IDEA aide de ce fait à discerner les points forts et les faiblesses du système constitué par l'exploitation et son environnement, en montrant les interdépendances entre ses composantes. Par construction, elle n'est pas un outil de contrôle, ne serait-ce que parce qu'elle repose sur la fourniture volontaire de données par l'agriculteur. Elle permet, en une demi-journée environ, aux agriculteurs et à leurs conseillers de porter un regard global sur leur système et facilite la construction d'un projet cohérent vis-à-vis de la durabilité. Elle peut donc utilement contribuer à la construction de projets de systèmes agricoles durables et à leur évaluation ex post, et notamment à la préparation de CTE, sachant toutefois que l'élaboration des diagnostics d'exploitation prévus dans les CTE implique de compléter les indicateurs par une détermination des causes des résultats obtenus, à partir d'une analyse du fonctionnement global de l'exploitation (Josien *et al.*, 2000).

Résumé

La question de l'évaluation de la durabilité de l'exploitation agricole renforce la demande d'indicateurs. La méthode IDEA, développée dans un but pédagogique à l'instigation de la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, vise à aider les agriculteurs à progresser vers la durabilité. Elle combine à cet effet une échelle agro-écologique, une échelle socio-territoriale et une échelle économique pour apprécier, au travers de 37 indicateurs quantitatifs ou qualitatifs, le fonctionnement du système agricole, et suggère des voies d'amélioration vers plus de durabilité.

Abstract

The sustainability assessment of farm involves a great demand for indicators. The IDEA method, developed for an education aim on the instigation of the Ministry for agriculture and fisheries, helps farmers to progress on the way to sustainability. It includes an agri-ecological scale, a socio-territorial scale and an economic scale to assess, through 37 quantitative or qualitative indicators, the farm systems and to suggest ways for better sustainability.

Bibliographie

AMBROISE, R., 1997. Le diagnostic agri-environnemental d'exploitation dans les plans de développement durable. *Actes du colloque Interactions entre l'agriculture et environnement, Quels outils de diagnostic ?*, Paris, avril 1997.

AMBROISE, R., BONNEVAUX, F., BRUNET, V., 2000, *Agriculteurs et paysage*, Éducagri éditions.

BOURDAIS, J.-L., 1999. Utilisation d'indicateurs pour évaluer l'impact sur l'environnement de l'agriculture, Application à l'agriculture biologique en Aquitaine. *Ingénieries – EAT*, n° 20, p. 3-15.

Communautés Européennes, 1999, *Pistes pour une agriculture durable*, Journal officiel des Communautés européennes du 19 juin 1999.

GIRARDIN, P., 1997. Évaluation de la durabilité d'une exploitation agricole au moyen d'indicateurs agro-écologiques. *Actes du colloque Interactions entre l'agriculture et environnement, Quels outils de diagnostic ?*, Paris, avril 1997.

GOSSE, G., 1997. Bilans environnementaux des cultures, Intérêts et limites. *Actes du colloque Interactions entre l'agriculture et environnement, Quels outils de diagnostic ?*, Paris, avril 1997.

GRAS, R., BENOIT, M., DEFFONTAINES, J.-P., DURU, M., LAFARGE, M., LANGLET, A., OSTY, P.-L., 1989, *Le fait technique en agronomie, Activité agricole, concepts et méthodes d'étude*, INRA-Éditions L'Harmattan.

IFEN, 1997, *Agriculture et environnement : les indicateurs*, Éditions Tec & Doc-Lavoisier.

JOSIEN, E., DOBREMEZ, L., BIDAULT, M.-C., 2000, *Multifonctionnalité et diagnostics d'exploitation dans le cadre des CTE : approche méthodologique et enseignements tirés des démarches adoptées dans quelques départements*, Communication au séminaire « Premiers regards sur la multifonctionnalité de l'agriculture au travers de la mise en place des CTE », Clermont-Ferrand, 12-13 décembre 2000.

LANDAIS, E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social. *Courrier de l'Environnement*, INRA, n° 33.

MOUCHET, C., 1998, *Évaluer pour évoluer : la durabilité de l'exploitation agricole*, Congrès de la FADEAR, Rambouillet, novembre 1998.

OCDE, 1999, *Agriculture et développement durable : enjeux et options*, Groupe de travail mixte du Comité de l'agriculture et du Comité des politiques de l'environnement.

POINTEREAU, P., 1997. Création d'un outil de diagnostic agri-environnemental pour étudier, évaluer, développer l'agriculture durable en Midi-Pyrénées. *Actes du colloque Interactions entre l'agriculture et environnement, Quels outils de diagnostic ?*, Paris, avril 1997.

POUX, X., BARBUT, L., 1997. Une approche pour l'évaluation des relations entre systèmes agricoles et environnement à l'échelle d'une petite région. *Actes du colloque Interactions entre l'agriculture et environnement, Quels outils de diagnostic ?*, Paris, avril 1997.

VIAUX, P., 1999, *Une troisième voie en grande culture, Environnement, Qualité, Rentabilité*, Éditions Agridécisions.

VILAIN, L., 1999, *De l'exploitation agricole à l'agriculture durable, Aide méthodologique à la mise en place de systèmes agricoles durables*, Éducagri éditions.

VILAIN, L. (Dir.), 2000, *La méthode IDEA, Guide d'utilisation*, Éducagri éditions, 2000.